AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20231109-2023_150-DE

en date du 21/11/2023 ; REFERENCE ACTE : 2023_150

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2023

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 34 - Procurations : 8 Rappel des dates : Convocation : 02/11/2023 - Affichage : 02/11/2023

Le neuf novembre deux milles vingt trois, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente de Bouloire sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
	DELOUBES Anne-Marie	Х		
BOULOIRE	ASSE-ROTTIER Jocelyne	Х		
	BOUCHE Jean-Marie	Х		
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	Х		
	FROGER André	Х		
	CHARPENTIER Dominique	X		
	GUILMAIN Nathalie	Х		
COUDRECIEUX	FOULON Tony	Х		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	Х		
	PLANCHON Anne-France	Х		
	BOUZEAU Brigitte	Х		
LOMBRON	GODEFROY Vincent	Х		
MAISONCELLES	BREBION Patrick	х		
	TRIFAUT Anthony			Х
	MACÉ Mélanie			х
MONTFORT-LE-GESNOIS	FOUQUET Stéphane	Х		
•:	PLAIS Mickaël		Pouvoir à Mr FOUQUET Stéphane le 03/11/2023	
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	х		
	FLOQUET Franck		Pouvoir à Mr DE GALARD Gilles le 09/11/2023	
SAINT-CELERIN	DE GALARD Gilles	Х		
	PRÉ Michel	X		
SAINT-CORNEILLE	LEVASSEUR Christelle	х		
SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	BARRAIS Vincent	Х		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	CHRISTIANY Damien		Pouvoir à Mr Pigné André le 09/11/2023	
	CHATEAU Françoise	х		
	CHESNEAU Jean-Claude		Pouvoir à Mr FROGER André le 04/11/2023	
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAIGNES	FROGER Michel		Pouvoir à Mme BUNEL Pierrette le 09/11/2023	
	BUNEL Pierrette	х		
	LEMEUNIER Isabelle	х		
	LATIMIER Martial	Х		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	MIGNOT Claude		Pouvoir à Mme LEMEUNIER Isabelle le 08/11/2023	
SAVIGINE-E-EVEQUE	COURTABESSIS Alain	X		
	PENNETIER Stéphane			х
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	х		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	х		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	х		
	CHAILLOUX Nathalie	х		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	LECOMTE Jean-Claude		Pouvoir à Mme CHAILLOUX Nathalie le 08/11/2023	
	ROYER Jean-Michel		Pouvoir à Mme MATHE Céline le 09/11/2023	
TORCÉ-EN-VALLÉE	MATHÉ Céline	x		
TRESSON	BUIN Chantal	х		
<u></u>	PINTO Christophe	Х		
VOLNAY	LAUDE Jean-Yves	x		

Mr Mongella Arnaud est élu secrétaire de séance.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20231109-2023_150-DE en date du 21/11/2023 ; REFERENCE ACTE : 2023 150

Objet : Travaux d'extension des ateliers et du local archives communautaires : attribution des marchés Délibération n°2023-150

Un programme de travaux comprenant l'extension des ateliers et du local archives communautaires a été inscrit au budget primitif 2023. Il a été estimé à 132 383 € HT.

Pour sa réalisation, 4 lots techniques ont été identifiés. Un avis d'appel public à la concurrence a été publié dans le but de recueillir les offres des entreprises. Le règlement de la consultation prévoit qu'elles soient sélectionnées en fonction de leur valeur technique (60% répartis en 4 sous-critères : moyens humains ; qualité des matériaux ; respect de l'environnement ; qualité du mémoire technique) et de leur prix (40%).

Dix candidats ont participé à la consultation et dix offres ont été déposées.

M le Président invite le conseil à délibérer sur l'attribution des marchés aux entreprises conformément au règlement de la consultation.

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1414-1 à L1414-4 relatifs aux marchés publics,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L2123-1 et R2123-1 3° relatifs aux marchés à procédure adaptée,

Sur la base du rapport d'analyse des offres,

Considérant que l'opération a fait l'objet d'une autorisation de programme le 6 avril 2023 ; que ladite autorisation de programme a été modifiée le 9 novembre 2023 pour tenir compte de l'évolution constatée du coût des travaux, **Décide** d'attribuer les marché aux entreprises suivantes :

N°	Description	Montant de commande HT	Montant de commande TTC	Entreprise
1	LOT 1 - GROS OEUVRE	39 384,45 € HT	47 261,34 € TTC	LMBTP
2	LOT 2 - CONSTRUCTION MÉTALLIQUE	66 512,50 € HT option comprise	79 815,00 € TTC	AD3M
3	LOT 3 - AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR	27 701,00 € HT option comprise	33 241,20 € TTC	SAS PASQUIER
4	LOT 4 - ÉLECTRICITÉ	7 739,32 € HT	9 287,18 € TTC	ESBPC
	Total	141 337,27 € HT	169 604,72 € TTC	

Autorise le Président ou son représentant, à signer les marchés et les documents nécessaires à leur exécution.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire, Fait à Montfort-let Gespois, le 21 novembre 2023,

PARC DES SUPPLIE

72450 MOKTE AT IT GESHOLS

Le Président, André Pigné

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantés 6 allée de l'Hé Cloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérècours-eitoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Affichage:	
	du:
	au :
	du :